La contrebande en chemin de fer

DEUX CENTS TRENTE-HUIT KILOS DE TABAC DANS UN WAGON. — UNE ARRESTATION

La douane du Touquet vient de procéder à une bonne prise de contrebande. Dans la soirée de mercredi, les douaniers se trouvaient en embuscade à l'extrémité de la gare aux marchandises, vers l'estacade, quand leur attention fut attirée par les allées et venues de quatre individus. A un certain moment les mystérieux voyageurs s'introduisirent à l'intérieur d'un wagon de voyageurs faisant partie d'une rame garée sur une voie en cul de sac. Devinant avoir affaire à des fraudeurs, les douaniers donnèrent l'attaque. A la vue des képis, les individus prirent aussitôt la fuite. L'un d'eux put être arrêté par les douaniers. C'est un certain Armand Fourlinnie, âgé de 36 ans, débourreur, domicilié à Roubaix, rue du Fort. Après avoir mis le prisonnier en lieu sûr, les préposés procédèrent à la visite du wagon. Ils découvrirent alors dissimulés sous les banquettes six ballots de tabac haché de Moravie pesant ensemble 238 kil. Cette marchandise qui a été confisquée représente une valeur commerciale de 2.975 fr.

Fourlinnie a été déféré au Parquet de Lille jeudi après-midi. Il a déclaré ne pas connaître ses complices.

LES VOLS SUR LES VOITURES

La saison d'hiver, avec ses longues soirées, est la plus propice aux rôdeurs, toujours à l'affût de la bonne aubaine. Dans la soirée de mercredi, deux commerçants ont encore été victimes de ces individus.

Un cultivateur de Neuville-en-Ferrain, M. Emile Deltour, demeurant au hameau du Petit-Menin, avait laissé sa voiture, vers 6 heures et quart, rue du Pont-Rompu, devant le domicile d'un client, où il était entré pour affaire. A son retour, peu de temps après, il constatait qu'on lui avait enlevé un panier en osier blanc, avec quatre kilogrammes de beurre, deux mesures en fer blanc, un litre et un double litre, et un robinet en bois de fort calibre. Ces marchandises sont estimées par le cultivateur, à la valeur d'une vingtaine de francs.

Une plainte a été déposée à la police.

—— Un peu plus tard, vers 7 heures trois quarts, un représentant de commerce de la maison Derif, mercier, rue Pellart, à Roubaix, M. Georges Grouzet, demeurant rue Jean-Bart prolongée, 16, avait abandonné sa voiture, devant le magasin de M. Mercier-Florin, rue de Menin, 170, où il était entré lui-même pour offrir ses marchandises. A sa sortie de chez le client, le voyageur de commerce s'aperçut qu'on lui avait soustrait sur sa voiture un ballot de 60 fichus de toutes nuances, un carton renfermant deux sacs à main pour dame, en cuir vert et rouge, un autre sac en velours avec cordelière, quatre épingles de cravate ornées de perles fines et brillants, deux cartes échantillons de jarretelles et des extraits de parfumerie, le tout évalué à la somme de 150 francs.

M. Grouzet a déposé une plainte à la police dès la constatation du méfait. M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête sur les deux vols, mais il a été impossible jusqu'ici de découvrir les traces des coupables.

LES FUNERAILLES de Mlle Eléonore Sevestre, directrice de l'école libre de la rue de la Tour d'Auvergne, ont eu lieu jeudi matin, à neuf heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Lourdes, au milieu d'une nombreuse assistance.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Gavelle, vice-doyen, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Devos et Delobel.

Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. le chanoine Leclercq, doyen de St-Christophe, les abbés Bernot, inspecteur diocésain des écoles, Bassuyau et Bonduel, directeurs de l'enseignement catholique de Tourcoing, Tiberghien, directeur de l'externat Saint-Louis, Dethoor, curé de Saint-Jacques, etc., la Société Jeanne-d'Arc, les Enfants de Marie, les écoles de Filles et de garçons de la paroisse étaient présents à la cérémonie. Après le service funèbre, le corps a été dirigé vers la gare, afin d'être transféré à Lille.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Le groupe de jeunesse catholique de Tourcoing tiendra vendredi soir, à la Maison des Œuvres, rue des Ursulines, une réunion générale pour l'installation du nouveau président M. Caron. M. l'abbé Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, fera une intéressante causerie.

DECOUVERTE D'UNE NOYEE, AU BLANC-SEAU. — Un maçon, M. François Loens, demeurant à Roubaix, rue de Naples, cour Dewailly, 3, longeait, jeudi matin, vers dix heures et quart, la berge du canal au quai des Canotiers, au Blanc-Seau, quand il aperçut un corps de femme nageant à fleur d'eau. L'ouvrier avisa de sa lugubre découverte un autre passant, M. Gustave Drumont, wattman de tramway, domicilié à Mouvaux, rue de Roubaix, 66. Les deux hommes se mirent en devoir de ramener le corps sur la berge à l'aide d'une gaffe.

La police fut aussitôt informée. M. Guichard se rendit sur les lieux, afin de faire les constatations légales.

Entre temps, le poste central avait été informé de la disparition d'une roubaisienne, âgée de 56 ans, originaire de Bergues. Le signalement de la disparue correspondait en tous points à celui de la noyée. On avisa alors la famille, qui vint dans la soirée reconnaître le corps à la morgue de l'Hôpital Civil.

La pauvre femme qui était atteinte de troubles cérébraux avait trompé la surveillance de sa famille en quittant furtivement son domicile dans la matinée même.

UN CAMIN RENVERSE PAR UNE AUTOMOBILE. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, s'est produit jeudi, dans la rue de l'Est. Vers midi, un jeune lycéen, M. Joseph Ernoult, âgé de 9 ans 1/2, demeurant chez ses parents, rue de Guisnes, regagnait son domicile en bicyclette. Arrivé à l'angle des rues de l'Est et du Château, le jeune homme n'ayant pas aperçu l'automobile de M. le docteur Guidez, que conduisait le chauffeur, fut tamponné et projeté violemment sur le sol avec sa machine. M. le docteur Guidez qui avait été témoin de l'accident, descendit aussitôt de la voiture, pour porter secours au gamin.

M. le docteur Lagache appelé également, constata une fracture de la jambe gauche, à la hauteur de la cuisse. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, le jeune blessé a été transporté à son domicile.

INFRACTION A LA POLICE DES MŒURS. — Au cours d'une visite des maisons malfamées, le service de la sûreté a verbalisé à la charge d'un cabaretier, Gustave Vandierdonck, 33 ans, rue de Menin, 158, et de Emma Devolder, 36 ans, journalière, demeurant à Roubaix, rue Darbo, 24, pour défaut du certificat de bonne vie et mœurs.

LES ARRIVAGES AU HALLES. — Il est arrivé aux halles centrales, jeudi matin: aulx 25 kgs; pommes, 650 kgs; crevettes, 10 kgs; marée, 3165 gs; huitres, 1600.

UNE EXTRADITION. — Les autorités belges ont amené à la frontière de la Marlière et remis aux gendarmes de Tourcoing, un prisonnier, Maurice Stodel, âgé de 50 ans, originaire de Cologne, voyageur en vernis, domicilié à Lille, qui était recherché par le parquet de cette dernière localité pour viol et rebellion envers la police, commis à Puteaux et à Lille. Son extradition a été faite par le parquet de Bruges.

Stodel a été transféré à la maison d'arrêt de Lille dans la même journée.

LA FRAUDE DES ALLUMETTES. — Les douaniers du Touquet ont arrêté un ouvrier couvreur, Ernest Vanderhagen, âgé de 16 ans, originaire de Neuville-en-Ferrain, demeurant rue du Tilleul, cour Delplace, qui était porteur d'un ballot de dix kilogrammes d'allumettes chimiques *en bois de provenance étrangère. Cette marchandise* représente une valeur de 45 francs. Les allumettes ont été détruites en présence du prisonnier. Celui-ci a été transféré au parquet.

MOUVAUX

TOMBÉ DANS UNE CITERNE. — Un journalier, Désiré Defor, 56 ans, demeurant rue du Congo, 189, et occupé chez M. Jean Poissonnier, cultivateur, rue Vauban, en passant dans la cour de la ferme, a glissé et est tombé dans une citerne. Retiré de sa fâcheuse position, il reçut les soins de M. le docteur Delcalle, qui releva des contusions au bras et à la cuisse droite. Un repos de douze jours sera nécessaire pour son rétablissement.

RONCQ

L'ACCIDENT DE ROULAGE. — *La mort de la victime.* — Nous avons l'accident de roulage survenu mardi dernier à Roncq, au cours duquel un jeune garçon, André Debuck, âgé de 9 ans, fut grièvement blessé. Transporté à l'hôpital civil de Tourcoing, le petit infortuné a succombé à ses blessures, jeudi matin, vers trois heures, malgré les soins qui lui ont été prodigués.

HEUREUSE OPÉRATION

Monsieur RENÉ JOUNIAUX, demeurant 35, rue de Bapaume, à CROIX (Nord), qui avait souscrit un bon d'épargne à la **CAISSE CENTRALE DE CAPITALISATION,** filiale de la Compagnie d'assurances sur la vie la CONFIANCE, vient d'être favorisé par le sort au septième tirage mensuel de cette Société.

Son Bon, sur lequel il avait versé **six** francs seulement, est sorti à ce tirage et lui a été remboursé à **mille** francs.

Nous croyons, en outre, devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur ce fait que la bonne fortune est échue déjà, dans l'espace de cinq mois à peine, à trois autres personnes du *département* du Nord ayant seulement versé, la première 17 francs; la seconde, 32 francs, et la troisième, 24 francs.

On conviendra que ces souscripteurs n'ont qu'à se féliciter aujourd'hui d'avoir obéi au double sentiment de la prévoyance et de l'épargne et qu'il est à souhaiter que leur initiative serve d'exemple aux autres.

Nous devons ajouter, d'ailleurs, que la **CAISSE CENTRALE DE CAPITALISATION** fondée dans des conditions particulièrement avantageuses pour la clientèle, distribue en lots, dès sa première année de fonctionnement, une somme supérieure à celle distribuée à ses débuts par n'importe laquelle de ses devancières. Pour tous renseignements, s'adresser chez MM. Eeckman et Tettelin, Directeurs particuliers, 94, rue de la Gare, à Roubaix.

1768od

WATTRELOS

LE VOLEUR DE MANTEAU EST ARRÊTÉ ET DÉFÉRÉ AU PARQUET. — Le fileur qui vola le pardessus de son oncle la semaine dernière, pour le remercier de l'héberger, Edmond Demarteleire, 20 ans, vient d'être cueilli hier, jeudi à sept heures du soir, dans un cabaret du Calvaire Nuttin. Il avait pris le train pour Lens, travaillé quelques jours aux mines de Liévin, et était revenu à Wattrelos, où sa bonne tante le reçoit quand il n'a plus d'abri. Les gardes Derreveaux et Tonneau l'amenèrent au violon de la Mairie, où en vertu d'un mandat décerné contre lui par M. Houeix, juge d'instruction à Lille, qui lui fera sans doute observer qu'on ne peut voler le bien d'autrui.

LE CERCLE HORTICOLE avait organisé dimanche dernier un concours entre ses sociétaires qui a obtenu un gros succès. En voici le palmarès:

Chrysanthèmes en pots: prix d'honneur avec félicitations du jury, à M. H. Bausière. — Fleurs coupées: 1er prix, à M. J. Delcamp; 2e, M. H. Meurisse; 3e, M. Zénobe Duquesnoy. — Légumes: 1er prix avec félicitations du jury à M. Théo Delattre; 2e, à M. J. Bossut. — Fruits: 1er prix, à M. A. Moulart; 2e, M. Julien Wycart. — Plantes de serres: 1er prix, M. H. Meurisse; 2e, M. Ch. Delbecque.

La prochaine conférence sera faite le 26 novembre sur la plantation des arbres fruitiers.

LILLE

COMICE AGRICOLE. — Distribution des récompenses. — Nous donnons, ci-dessous, les principaux prix et récompenses obtenus dans les concours organisés par le Comice, et se rapportant à notre région:

Espèce bovine. — Race flamande: 1er prix, M. Delerue-Dupire, de Mons-en-Barœul.

Race hollandaise: 1er prix, M. Delerue-Dupire et M. Henri Lepers, de Wattrelos.

Animaux reproducteurs. — 1er prix, M. Delerue-Dupire.

Espèce porcine. — 1er prix, M. Emile Derville, de Mons-en-Pévèle.

Espèce ovine. — 1er prix, M. J.-B. Hazebrouck, de Willems.

Concours de chevaux. — Race boulonnaise: 1er prix, M. Valéry Tellier, de Marcq-en-Barœul.

Race du Nord: 1er prix, MM. J.-B. Delehaye, et Désiré Couroubie, d'Ascq.

Chiens. — Bergers: 1er prix, MM. Ch. Blin, de Lille; Ducaté, de St-Maurice-Lille; Alphonse Vandestienne, de Lille; Ch. Jorand, de Lille; Valentin Tournemine, d'Hem-lez-Lannoy.

Bouviers: Hors concours, M. Fernand Smeers, de Lille; 1er prix, MM. Alphonse Vandestienne et Cyrille Lacour, de Lille.

Bergers du pays: 1er prix, M. Georges Vandenboës, de Lille.

Exposition d'enseignement agricole. — Diplôme d'honneur, Fédération des syndicats agricoles de la région du Nord; médaille d'or, M. Hazebrouck, de Willems.

Constructeurs. — Médaille d'or, MM. Roger Rousseau, de Templeuve, et Léon Fasciaux, de Marcq.

Enseignement agricole. — Médaille de vermeil, Mlle Marthe Favier, de Wattrelos.

Agents agricoles. — Echardonnoir d'honneur et 20 fr., M. J.-B. Vangasbecq, à Marcq-en-Barœul; médaille d'argent et 15 fr., MM. Delplanque, à Lys-lez-Lannoy; Carette, à Camphin-en-Pévèle; Lemaire, à Camphin-en-Pévèle.

Ouvriers agricoles (Services divers). — Médaille de bronze et 15 fr., MM. Capelier, à Quesnoy-sur-Deûle; Cornil, à Baisieux; Levers, à Templeuve; Descamps, à Marcq-en-Barœul; Menet, à Wambrechies.

UN ETUDIANT LILLOIS POURSUIVI POUR ANTIMILITARISME. — Un étudiant en lettres, Emile Salengro, de Lambersart, a été confronté au cabinet du juge d'instruction, avec deux témoins qui ont déclaré lui avoir entendu tenir des propos antimilitaristes au cours de diverses conférences faites par lui. Il aurait dit: « Citoyens, à l'ordre de mobilisation, vous répondrez par l'insurrection. »

Salengro s'est étonné de ce que Jaurès et Guesde qui ont prononcé des discours bien plus violents que les siens ne soient pas poursuivis.

LE 43e A QUESNOY-SUR-DEULE. — Vendredi, la garnison de Lille, moins les jeunes soldats, exécutera une manœuvre dans les environs de Quesnoy-sur-Deûle.

Le soir, le 43e cantonnera à Quesnoy-sur-Deûle et dans les environs.

AUX DEUX RENARDS
FOURRURES Mon A. FOURNIER 30, rue Esquermoise, LILLE face la Mon MOREL-GOYEZ
815

NÉCROLOGIE

—— Ces jours derniers, ont eu lieu, à Saint-Michel-sur-Meurthe, près de Saint-Dié (Vosges), les funérailles de Mme veuve Antoine Zund, née Françoise Denis. La défunte était la mère de M. Antoine Zund fils, président des Anciens Soldats Coloniaux de Roubaix.

—— Mercredi, en l'église d'Ochtezeele, ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. l'abbé Verstraet, curé de cette commune, décédé subitement vendredi après-midi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Dassonneville, curé-doyen de Cassel, assisté de MM. les Curés de Noordpeene et de Zuytpeene.

Contrairement à ce que nous avions annoncé, l'idée d'assassinat doit être complètement écartée, M. le Curé d'Ochtezeele est mort de la rupture d'un *anévrisme*.

Convois Funèbres

Madame **Marie-Noémi DUPUY,** veuve de M. **Félix-Rorice DUSSOUBZ,** pieusement décédée à Roubaix, le 15 Novembre 1911, dans sa 81me année, administrée des Sacrements. Vigiles le **Vendredi 17 courant, à 5 h. 1/2,** Convol et Service Solennels le **Samedi 18 dudit mois, à 9 heures, église Saint-Martin,** sa paroisse, d'où son corps sera conduit à la gare de Roubaix. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil-Abreuvoir, 16. Les Funérailles solennelles auront lieu à **Saint-Junien (Haute-Vienne),** où le corps sera inhumé dans le caveau de famille.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

A.B.C., Tourcoing. — Le dimanche à 10 h. du matin et à 6 h. du soir.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

—— **Association des anciens élèves de l'Institut Turgot.** — La Ligue Française de l'Enseignement vient de décerner les récompenses suivantes à trois membres de cette Association, à l'occasion de la clôture du Congrès de Bordeaux: La médaille avec le titre de lauréat de la Ligue à M. Georges Inglebert, et des rappels de diplôme à MM. Raoul Desreux et Georges Schiller.

—— Le rendez-vous mensuel des membres de cette Association aura lieu samedi 18 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du premier étage du « Grand Café », 4, rue de la Gare. M. Edmond Hennion fera une petite causerie sur « Les mœurs anglaises ». La soirée sera terminée par une partie récréative.

—— *Institut Turgot. — Ecole pratique de commerce et d'industrie.* — L'Ecole pratique d'industrie organise une suite de causeries sur des spécialités relatives aux industries roubaisiennes. La première série étudiera en six causeries la « Mécanique Jacquard » et est confiée à M. Ph. Wattel. Voici le programme de la première causerie: étude du métier à tisser à la main avant l'apparition de la mécanique Jacquard. Ses organes: leur forme, leur rôle, leur désignation technique.

N.-B. — Les jeunes gens que ces questions intéressent peuvent assister à ces causeries qui se feront à l'Institut Turgot, rue du Collège, le dimanche à dix heures du matin.

La première causerie aura lieu le dimanche 19 novembre.

—— *Fédération des Associations des A. E. des Ecoles publiques.* — Le bureau informe les jeunes filles, membres d'association d'anciennes élèves, que les cours de danse gratuits offerts par la Fédération reprendront cette année à partir du 3 décembre.

Les jeunes filles désireuses d'y participer sont priées d'envoyer leur adhésion avant le 25 novembre, à la présidente de leur association. Il sera perçu en même temps un droit d'inscription de 0 fr. 50.

—— **Fête de bienfaisance.** — L'Association des A. E. de l'école de la rue Delezenne a fait sa distribution annuelle et gratuite de vêtements aux élèves nécessiteux. A cette occasion, elle avait invité de nombreuses notabilités, ainsi que les parents des élèves.

M. Louis Winants, président, remercie tour à tour M. l'Inspecteur primaire Prot; MM. Georges Selliez, Hennequant et le Bureau de la Fédération, qui ont bien voulu rehausser l'éclat de cette fête par leur présence. Il dit combien il est heureux de pouvoir distribuer, grâce au dévouement du Comité des Dames, des vêtements à deux cents élèves nécessiteux.

M. Gamache, directeur de l'école, fait ensuite une causerie sur « les œuvres scolaires et post-scolaires ».

M. Georges Selliez et M. l'Inspecteur primaire font des vœux pour la prospérité de l'Association.

La distribution a lieu aux sons d'entraînants pas redoublés, exécutés par l'orchestre, sous la direction de M. Carels. M. Georges Lehoucq, président d'honneur, empêché, s'était fait remplacer.

LA SUPERBE PRIME

accordée à tous les lecteurs du **Journal de Roubaix**

ATTENTION

La montre prime est un superbe remontoir garanti 5 ans portant la marque « Chronomètre Officiel » qui sera remis moyennant la somme de

5 fr. 50

à tous porteurs de cinq bons.

AVIS AUX LECTEURS

Chaque montre livrée par les dépositaires ou leurs porteurs de journaux doit être accompagnée du bulletin de garantie publié hier attaché avec un cordon vieil or.

Toute montre non accompagnée de ce bulletin ne sera pas garantie et devra être considérée comme une tromperie du vendeur, attendu qu'elle n'aura pas la valeur de la prime annoncée et ne sera qu'une vulgaire imitation.

Seules les maisons désignées ci-après, ou leurs mandataires pourront délivrer le « Chronomètre officiel ».

1re LISTE des **maisons** où le « Chronomètre-prime » sera en dépôt

ROUBAIX

Claisse: rue du Bois.
Liénard: 77, rue Saint-Antoine.
Foveau L.: 62, rue de Mouvaux.
Mlle Tiberghien: 60, rue Pellart.
Bourlet: 24, rue des Trois-Ponts.
Dirick: 113 bis, rue de l'Ommelet.
Billot: Trésorier de l'Association des Marchands de journaux.

CROIX-WASQUEHAL

Flipaux: rue Holden, 25.

TOURCOING

Paris: 2, rue de la Dîme.
Prouvost: rue de Gand.

COURTRAI

Callens: 78, rue des Sentiers, no 24.

Découper Dimanche le dernier BON No 5.

17712d

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

—— *Hippodrome-Théâtre.* — CH. BARET DANS LE MYSTÉRIEUX JIMMY. — La représentation de la tournée Ch. Baret avec Baret lui-même, est définitivement fixée au dimanche 26 novembre, en matinée.

ROGER-LA-HONTE
AU THEATRE DE ROUBAIX-FONTENOY

La représentation de dimanche prochain 19 novembre (en soirée à 7 h. 1/4, bureaux à 7 h.), promet d'être une des meilleures de la saison tant au point de vue de l'intérêt de l'œuvre choisie qu'à celui de l'interprétation de tout premier ordre qui sera donnée à ce magnifique drame.

Roger la Honte fait toujours salle comble et cela s'explique car la pièce est intéressante, adroitement charpentée, profondément émotionnante.

MM. Jules Mary et Grisier, les auteurs de *Roger la Honte*, qui sont d'habiles dramaturges, ont donné libre cours à leur imagination durant les huit tableaux de cette œuvre profondément captivante.

Prix ordinaires des places. — Location en permanence rue Richard-Lenoir, 25.

TOURCOING

AU THEATRE MUNICIPAL

Dimanche 19 novembre, deux grandes représentations. En matinée, à 3 h., pour les débuts de Mlle Vial, première dugazon: « Mignon », opéra-comique en 4 actes, musique de A. Thomas. Orchestre complet dirigé par M. Louis Cazaux. — Le soir, à 3 h.: « Le Camp des Bourgeoises », vaudeville de Dumanoir, et « Les 28 Jours de Clairette », opérete en 4 actes, musique de V. Roger.

Lundi 20 novembre, à 8 heures, grande soirée populaire à prix très réduits: « Gigolette », grand drame en 8 actes de P. Decourcelle.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

Nous rappelons à nos lecteurs que jeudi 23 courant, aura lieu la seule et unique représentation donnée avec le concours du célèbre baryton Henry Albers, de l'Opéra-Comique, dans « Le Chemineau ».

LA SAINTE-CÉCILE

WATTRELOS

—— **Paroisse St-Maclou.** — La Chorale St-Maclou chantera, le *dimanche 19 novembre*, à la grand'messe, à l'occasion de la fête Saint-Maclou et de Ste-Cécile, sous la direction de son chef, M. Jules Deflandre, la « Messe brève à 3 voix » de Armand Saintis, et, à la sortie, le cantique « Hommage à Ste-Cécile ». Les soli seront donnés par M. Eloi Lerouge. A l'Offertoire, M. Emile Flévet, baryton, chantera l' « O Salutaris », de Claude Flévet. L'orgue sera tenu par Mlle Leroy, la distinguée organiste de la paroisse.

Le banquet de Ste-Cécile aura lieu le lundi 20, à 7 heures du soir, au siège de la société, chez M. Henri Destailleurs, sous la présidence de M. Carlos Lepers, président d'honneur, et de M. Eloi Lerouge, président actif.

CROIX

—— **Harmonie du Crêchet.** — Une audition sera donnée le dimanche 26 novembre 1911, en l'église Saint-Pierre, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Le banquet aura lieu le lundi 27 novembre, à 5 h. 1/2 du soir, au local de la société.

Communications

ROUBAIX. — Comité des fêtes du quartier Saint-Joseph. — La réunion mensuelle aura lieu le vendredi 17 courant, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle de chez M. J. Planquette, rue de la Chaussée, 26, Roubaix. Ordre du jour: Remise des feuilles d'adhésion; remise des feuilles de souscription; questions diverses.

—— **Grande-Fanfare.** — Ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale. Instructions pour les dernières répétitions partielles et les sérénades de Ste-Cécile.

—— **Union des Travailleurs.** — Ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, pour terminer à 10 heures, répétition générale obligatoire.

—— **Cercle Moderne.** — En raison du concert de dimanche prochain, les répétitions auront lieu comme suit: *Section symphonique*: Ce soir, à 8 h. 3/4; Section chorale mixte: Ce soir, à 8 h. 3/4; Section dramatique: Dimanche matin, à 10 heures (premier groupe). Le soir, à 4 heures, réunion de toutes les sections, à la Salle Artistique de la rue des Champs.

—— **Jeunesse Catholique.** — Vendredi soir, à 8 h. 1/2, réunion de la Jeunesse Catholique de la paroisse St-Martin. Punch annuel, chants, etc.

WATTRELOS. — Les Enfants de la Lyre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 3/4, répétition générale. — Dimanche, à 2 h. 1/2, sortie en ville.

CROIX. — Musique Municipale. — Répétition, dimanche matin, à 10 heures.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

—— On annonce les fiançailles de Mlle Jeanne-Marie d'Oresmieulx, de Fouquières, avec M. Jean de Ruffi de Pontevès Gévaudan, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, aide de camp de l'amiral de Marolles.

SAPEURS-POMPIERS. — Ont été nommés aux grades ci-après dans les corps de sapeurs-pompiers: A Quesnoy-sur-Deûle, MM. Ghesquière, lieutenant, et Descamps, sous-lieutenant.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES. — M. Vannier, agent technique ordinaire de 4e classe, comptable à la raffinerie nationale de Bordeaux, passe à la poudrerie nationale d'Esquerdes, service de la fabrication.

NORD

DISPARITION MYSTERIEUSE D'UN LILLOIS A DUNKERQUE. — M. Cousin, 42 ans, demeurant à Lille, venu à Dunkerque pour assister à une noce, est disparu depuis quelques jours. Des recherches viennent d'être faites dans le canal de Bourbourg. Elles n'ont malheureusement donné aucun résultat.

PAS-DE-CALAIS

UN AMERICAIN SE SUICIDE ENTRE CALAIS ET DOUVRES. — Un Américain, M. Edgar Mix, très connu dans le monde automobiliste à Paris, s'est jeté à la mer du haut du « Pas-de-Calais », entre Douvres et Calais. Il avait laissé une lettre au capitaine du paquebot lui disant qu'il était las de la vie.

UNE CHUTE GRAVE A CALAIS. — Un monteur des P.T.T., Emile Duhamel, 42 ans, a fait une chute de cinq mètres de haut et s'est fracturé le crâne. Son état est très grave.

UNE GOELETTE PERDUE CORPS ET BIENS DANS LA MANCHE. — Des douaniers de Wimereux avaient trouvé sur la plage le grand mât d'un bateau. Ce mât proviendrait de la goélette norvégienne « Hostier », montée par sept hommes, chargée de douvelles pour la Compagnie des Ciments Français de Boulogne et dont on est sans nouvelles.

AGENDAS DE BUREAUX POUR 1912. En vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix et 33, rue Carnot, Tourcoing. 14585

BELGIQUE

L'ANTHROPOPHAGIE AU CONGO

A Mahagi (Haut Ituri), les Walendu se sont révoltés. Ils ont attaqué un transport et mangé plusieurs porteurs nègres. Une colonne militaire vient de partir pour cette région.

UNE ENFANT MARTYRE A LEMBECQ

Sévère condamnation de la marâtre

Bruxelles, 16 novembre. — Nous avons relaté l'accusation portée contre la femme Van Stenstraeten, qui a épousé en secondes noces Devalckeneer, de Lembecq-lez-Hal. Cette femme, détenue en suite d'un mandat d'arrêt, est prévenue d'avoir infligé à une fillette, Marguerite, âgée de neuf ans, que son mari a eue d'un premier mariage, des mauvais traitements: coups, blessures, nourriture insuffisante et malpropre, etc. Le corps de la fillette ne formait qu'une plaie.

Cette marâtre a comparu devant la huitième chambre correctionnelle, qui l'a condamnée à *quatre années d'emprisonnement* et à *100 francs* d'amende, maximum de la peine.

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 16 novembre.

On a fait un peu moins d'affaires aujourd'hui et l'animation s'est pour ainsi dire cantonnée au groupe du Rio, où l'on se ressent de la diminution des stocks révélée par les statistiques de quinzaine. Non pas que l'on soit complètement inactif dans les autres groupes: la tenue du compartiment espagnol, de la Bakou, de la Maltzoff dénote un assez grand nombre de demandes; mais on a été beaucoup plus calme que les jours précédents et l'on se borne, sur la plupart des valeurs à reproduire les cours de la veille. A noter toutefois un léger raffermissement de la Rente 3 % à 95.62 contre 95.50, sur la bonne impression produite par le discours énergique du président du Conseil au Comité du Commerce.

Parmi les Fonds d'Etats étrangers, l'Extérieure prend 20 centimes à 94.55; le Serbe à 92.15 et le Turc à 90.55 s'adjugent chacun une fraction tandis que l'Italien abandonne 15 centimes à 101.30. Peu de changements en Russes; Brésiliens soutenus; Bons de Sao Paulo 510.

Dans le groupe des Etablissements de crédit, la Banque de Paris demeure à 1778; l'Union Parisienne s'inscrit à 1210, le Mobilier à 702. Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie 692. Fermeté des Banques étrangères: Banque Ottomane 687, Nationale du Mexique 1017.

Nouveaux progrès de la Prévoyance à 620 fr.

Les chemins de fer français se maintiennent aisément à leurs cours d'hier. Au groupe étranger, l'Atchison est soutenu à 562. Les chemins espagnols s'inscrivent en plus-values de 4 points pour les Andalous à 267, de 2 points pour le Saragosse à 411 et le Nord d'Espagne à 415.

Valeurs d'électricité soutenues. American Telephone 725. En valeurs gazières, on recherche la Philadelphia à 295.

Valeurs de transports stationnaires: Métropolitain 681, Nord-Sud 289, Omnibus 685.

Vive hausse de la Bakou de 1078 à 1106; la Sosnowice vaut 1549 contre 1536, Bransk 605.

Le Rio Tinto qui valait hier 1649, débute à 1645 et s'avance à 1665.

En banque, les mines d'or s'alourdissent en clôture: l'East-Rand vaut 82, la Goldfields 113, la Rand-Mines 169.50.

Diamantifères résistantes: de Beers 488.60, Jagersfontein 201.50.

Caoutchoutières calmes: Malacca 260, Caoutchoucs 169.

Parmi les métallurgiques russes, la Maltzoff bondit de 2570 à 2645; on retrouve la Hartmann à 718, le Platine à 846.

En pétrolifères, le Naphte russe progresse à 420. Au comptant, la Franco-Wyoming se tasse à 50 et 55 fr. sur des réalisations de bénéfices.

PHILOUZE & WADDINGTON,
20, rue Le Peletier, Paris.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 16 novembre 1911

Présidence de M. MEUSY, vice-président

Une histoire obscure

Louis Segard est cabaretier à Wattrelos et le 11 septembre se trouvaient chez lui plusieurs consommateurs, Georges Lefebvre, 30 ans, débourreur, rue Marthe, 17, à Wattrelos, et sa femme née Estelle Dassonville, 57 ans, marchande de primeurs, rue Pierre-de-Roubaix, 11, à Roubaix, entre autres.

Une discussion eut lieu. On sortit, on rentra. Bref, une bagarre s'ensuivit à la suite de laquelle les époux Lefebvre déposèrent contre le cabaretier une plainte, l'accusant de les avoir maltraités à coups de marteau.

A l'appui de leurs dires, ils présentèrent au commissaire un certificat médical relatant les contusions relevées sur eux.

Segard nie les violences reprochées tout en reconnaissant avoir mis à la porte avec brusquerie les consommateurs qui devenaient encombrants. L'affaire remise pour audition de témoins n'a pas été complètement éclairée et Segard est condamné à 30 fr. d'amende.

Les récoltes doivent être respectées

Cabaretier à Bauvin, Alphonse Mortreux s'en allait s'approvisionner de poires dans un potager situé en face de chez lui et appartenant à M. Willefert. Par une belle fois il fut surpris et il avait les poches pleines de fruits dérobés. 25 fr. d'amende au voleur qui a indemnisé largement sa victime.

—— C'est une véritable razzia que le 20 août, Xavier Perus, Alphonse Leclercq et Georges Vandevoorde, 20 ans, organisèrent à Fâches-Thumesnils. Ils dévalisèrent pour ainsi dire un champ de pommes de terre où ils en enlevèrent 120 kgs. Le garde champêtre Liagre leur dressa procès-verbal. A chacun, un mois avec sursis.

Affaires diverses

— Le 5 octobre, Oscar Desmaret, 30 ans, marchand de chevaux à Wervicq-Sud, faisait une scène à son beau-père qui exerce le même commerce. Le garde Catrix dut intervenir, mais fut l'objet d'injures et en plus d'insinuations malveillantes de la part de Desmaret. 16 fr. d'amende plus 5 fr. pour ivresse.

— Joseph Desmet, 21 ans, avait reçu, le 25 septembre, du chauffeur d'auto Jules Hosse, de la rue de Fontenoy, cour Moreau, à Roubaix, une somme de 32 francs pour payer un brasseur. Desmet dépensa la somme en compagnie de ses camarades. Abus de confiance qui lui vaut 30 francs d'amende avec sursis.

— Mère d'une petite fille de 13 ans, Marie Liviau, 46 ans, tisserande, rue de Flandre, à Roubaix, s'est approprié les 50 francs que sa gamine avait dérobés le 28 septembre, à Mme Vve Delannoy, fabricante de pain d'épices, rue du Collège, 105, à Roubaix. Sa complicité lui vaut un mois de prison.

— Cabaretier à Tourcoing, Norbert Rose, 28 ans, sur une observation de l'agent Delannoy, le 17 septembre, place du Calvaire, répondit par des paroles malsonnantes. 16 fr. d'amende avec sursis.

— 16 francs d'amende avec sursis à Alfred Cagny, 38 ans, apprêteur à Mouvaux, qui fut trouvé porteur d'un revolver, arme prohibée.

— 1 mois de prison à Emile Maes, 32 ans, déchargeur à Roubaix, qui, bien qu'expulsé, revient toujours en France.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, des ramoneurs éméchés faisaient du tapage rue Pierre-de-Roubaix. La police attirée les pria de se taire: tous obéirent, à l'exception de Joseph Ghado, 27 ans, de la province de Turin (Italie), qui continua et aggrava son cas en insultant et en frappant au poste l'agent Wuillaumez. 15 jours pour rebellion, 11 fr. pour tapage et 5 fr. pour ivresse.

— Pour exportation de quatre chiens de forte race, le 6 novembre, au pont de la Becque, à Wattrelos, Alphonse Bruyneel, 32 ans, épicier, rue du Touquet, 37, à Tourcoing, est condamné à 6 jours de prison, 500 fr. d'amende et 200 fr. représentant la valeur des chiens échappés au service.

— Pour fraude de 10 kgs de tabac en poudre, de 75 kgs 200 d'allumettes — 315.900, — 1 kg 300 de tabac haché, François Boulanger, 24 ans, chaudronnier en fer à Ronchin, et Adrien Burgmand, 20 ans, tôlier, qui passaient le 12 novembre, à la Croisade des Quatre-Métiers, à Roubaix, sont condamnés chacun à 6 jours de prison et solidairement à 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 60 kgs d'allumettes — 270.000 — et de 1 kg de tabac haché, le 14 novembre, à la Pomme d'Or, à Wattrelos, Louis Baurain, 34 ans, manœuvre à Roubaix, est condamné à 10 jours de prison et son camarade Paul Meurillon, 30 ans, menuisier à Harnes (P.-de-C.), à 16 jours. Tous deux encourent une amende solidaire de 500 francs.

— Pour fraude de 6 kgs d'allumettes et de 500 grammes de tabac haché, le 14 novembre, à la ferme Dubar, à Leers, Aimé Caillet, 4 ans, cuisinier à Lille, qui en est à sa quarantième condamnation, encourt 12 jours de prison et 600 fr. d'amende.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 16 novembre 1911

Le départ de M. Dassonville, président

Dans le mouvement judiciaire de ces derniers jours on pouvait noter le départ de M. Paul, premier président de la Cour d'appel de Douai, nommé conseiller à la Cour de cassation et dont le successeur n'était pas désigné.

Une dépêche, venue cette après-midi au Palais, apprit que M. Dassonville, l'actuel président du Tribunal de Lille était nommé aux hautes fonctions précédemment remplies par M. Paul.

Dès l'annonce de la nouvelle, Me Cointrelle, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille, félicita en termes émus le sympathique magistrat qui venait d'être ainsi favorisé, mais il tint aussi à lui dire les regrets qu'il laisserait au Palais, où sa compétence et son amabilité étaient unanimement appréciées.

Le successeur de M. Dassonville, désormais pre-

mier président à [...] M. Coubé, préside[...] kerque.

Tribunal de S[...]

Audience [...]

Président: M. de [...] tère public: M. [...]

[...]

CARTES [...]

100 Cartes ivoire [...]

Elle four[...] joli Coffre[...]

100 Cartes iveire et 100 Enveloppes [...]

Marché des [...] de la Région

RENTES FR[...]

VILLES FR[...]

RENTES ÉT[...]

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du vendredi, 17 novembre 1911

No 20.

A DIX-HUIT ANS

Par M. AIGUEPERSE

« Vous m'appelez « Fauvette », sans me dire si vous prenez le pseudonyme d' « hirondelle ». Alors, à votre « petite amie », je réponds par « grande amie »! attirance aussi, vous voyez bien?

« O grande amie, je « rêve » déjà au lapin, au jeune ménage et à la fleur jolie. Envoyez tout: « Paris, gare de Lyon », aux initiales déjà données. (Cet incognito a un charme étonnant). La fleur aime-t-elle l'ombre ou le soleil? Quel est son nom? Notre vieux jardinier l'appelle d'avence sa « Benjamine ».

« Habitez-vous un pays maritime, de plaine, ou de montagne? Ici, petite rivière et collines. C'est gai... comme moi. J'ai bateau, voiture, poulain, âne, bicyclette, un agneau noir, enfin « Tourbillon », qui est plus qu'un chien, puisqu'il est l'ami de toujours.

» Les cartes vues me laissent froide. C'est « plat », et beaucoup se ressemblent. Je préfère animaux et fleurs. Ce que vous m'avez envoyé est ravissant. Merci, et à bientôt, dites?

« FAUVETTE. »

Le colis est arrivé. J'ai des extases! Grand-Mère aussi! De plus, elle s'amuse de mon bonheur, tout en haussant un peu les épaules, avec son sourire très doux.

— Tu ne sais jamais jouir tranquillement, ma petite fille. Perdre l'appétit parce que tu as reçu une *ménagerie*, et te lever à trois heures du matin pour aller voir tes nouveaux pensionnaires, conviens que c'est fou!

Grand'mère n'a plus dix-huit ans. A dix-huit ans, on bout, et un rien fait éclater la chaudière.

Comment ne pas bouillir d'admiration en présence des trois merveilles envoyées par « grande amie? » (qui est peut-être une naine). Le lapin a la taille d'un gros chat, d'immenses oreilles, dont l'intérieur ressemble à une coquille rose, et des poils étonnants, des poils auprès desquels ceux de « Flea » ne sont que des avortons. Un peu effrayé, d'abord, Manchon, (je l'ai appelé Manchon) s'est tapis dans un coin, la tête contre le mur, certain qu'on ne le voyait pas, puisqu'il ne voyait personne. Je l'ai caressé doucement, doucement, comme « elle » devait le faire. Alors, volte face rapide, et gentillesses de tout genre. Nous sommes intimes!

Mais je préfère encore le ménage coq-poule. « Monsieur » a la taille d'un merle, des plumes chatoyantes, des manchettes aux pattes, et une crête minuscule sur une tête grosse comme une noisette. Avec cela, un air arrogant. C'est curieux comme les petits se dressent toujours sur leurs ergots, que ce soit des gens ou des bêtes: ils sentent le besoin d'un piédestal, et se haussent, se haussent, à se désarticuler... « Madame » a la taille d'une merlette, une robe « feuille morte », mêmes manchettes que « Monsieur »; mais, à la place de la crête, une énorme houppe de plumes lui fait un Gainsborough « dernier cri ». Elle suit « Monsieur » partout et lui laisse du grain, qu'il se hâte d'avaler. Comme les hommes sont égoïstes et gourmands!

Pas sauvages du tout, « Monsieur » et « Madame », dès la sortie de leur corbeille, ont secoué la poussière du voyage, puis, très vite, sont venu « lucher » sur mes genoux. Grand'mère trouvait cela charmant, et la vieille garde était émerveillée, sauf Gothe qui en cuisinière pratique, aime ce qui est gros.

— Ça, disait-elle, ça ne se mâcherait pas, ça s'avalerait.

Quant aux « oignons », ils ont des feuilles, et même des boutons. Eusèbe affirme que ce sont des « cyclamens »: il les a déjà mis dans la serre.

Sans attendre la réponse de « grande amie », j'ai vite envoyé une carte.

« Grande amie, je suis folle de joie »; de plus, grand'mère déclarait, il y a un instant, qu'un peintre obtiendrait, avec mes bêtes et moi, un succès fou au prochain Salon. Voyez le tableau: le poulain Ali côte à côte avec Aliboron; l'agneau noir, le lapin, le coq et sa femme; et, en tête ou en queue de la caravane, Tourbillon et moi. J'ai appelé le lapin « Manchon »: il est si délicieusement fourré: le coq se nomme « Y »; la poule « Z », en souvenir de vous. — Mon cœur vous envoie un chaud « merci », pendant que mes lèvres vous donnent au moins dix baisers.

« FAUVETTE. »

* * *

Ah! si je pouvais ravoir ma carte et... mes baisers!!! Mais, aussi, qui aurait deviné?... C'est inouï!...

Ce matin, je peignais Manchon devant Tourbillon attentif, lorsque grand'mère, avec une lettre décachetée à la main, arriva d'un air... drôle.

— Lis, ma petite fille.

Et je lis:

« La Solitude, le... 18...

« Amie Fauvette,

« Vous devez avoir reçu les trois voyageurs. Etes-vous contente? Se sont-ils comportés en animaux vraiment civilisés?

« Les plantes sont des cyclamens *sauvages*. Il leur faut, non une serre, non le soleil, mais l'ombre des taillis, avec terre de bruyère. La feuille est persistante; les boutons, lents à se former, déroulent peu à peu leurs pétales délicats, et la fleur s'entr'ouvre, inodore, d'un mauvais pâle, presqu'insignifiant. Laissez passer un jour ou deux, et la coquette se pare de couleurs, s'inonde de parfum... Coquette « pour Dieu », puisqu'elle fleurit sous bois. Si j'étais orateur ou écrivain sacré, j'en ferais l'emblème de l'âme pieuse.

« J'habite un pays de montagnes. J'en gravis souvent les hautes cimes; mais, pendant l'ascension, malgré les charmes du sentier, j'envie l'oiseau qui, d'un coup d'aile, va droit au but. Poulains, bateaux, ânes, bicyclettes, rapides, autos, que sont-ils, Fauvette, à côté de vos frères et de vos sœurs? Un regard sur la montagne choisie, une envolée... et les petites pattes se posent au sommet, pendant que du gosier part un chant triomphal. Et nous qui poussons des soupirs de « phoque » après une marche pénible! Et nous qui, loin de chanter, demandons le pain et le vin qui soutiennent!...

« L'infériorité de l'homme sur l'oiseau, hélas!... Je sens si bien cette infériorité, que je n'ai pas voulu prendre le pseudonyme d'*hirondelle*, et que, finalement, je vous avoue mon sexe: Je suis... un garçon!!! »

. . . .

Là, je pousse un cri joyeux:

— Un garçon? Tant mieux. Ce sera bien plus amusant.

Puis, un second cri, pas joyeux du tout:

— Grand'mère, sur ma carte, je l'ai embrassé dix fois!

Enfin, je hausse les épaules:

— Après tout, il ne me connaît pas, et ne me connaîtra jamais. Alors?...

Et je poursuis:

... « Cette révélation n'empêchera pas notre correspondance, n'est-ce pas, Fauvette? Je demande instamment à votre grand'mère de la permettre. Je le lui demande au nom de ma franchise, car j'aurais pu facilement abuser de sa confiance et de la vôtre...

— Ça, c'est vrai, grand'mère.

... « et de la vôtre. Puis, je crois que nous nous entendrons si bien! Grand'mère surveillera « l'attelage », et nous éviterons les ornières.

« Répondez vite, Fauvette, et regardez-moi toujours comme votre

« *Grand Ami.* »

J'ai sauté au cou de grand'mère:

— Grand'mère, vous voulez bien? Voyez comme il paraît distingué, comme il dit joliment les choses, comme il m'aime déjà. Puis, il s'est privé de son lapin, de son coq, de sa poule... Puis, cela m'amuse, grand'mère.

— Tu as Bernard.

— Bernard est mon frère, comme Jean est mon cousin. De plus, Bernard n'écrit guère maintenant qu'il habite Paris. Jean, lui, vous écrit à vous; puis, avec Jean, vous comprenez bien que...

Grand'mère était grave, grave.

— Je comprends que tu es une jeune fille, que ce gamin-là...

— Un gamin charmant, grand'mère, qui paraît honnête comme Jean et pieux comme vous. Il parle d'écrivain sacré, songez donc!!! Il ne peut m'enlever puisqu'il ignore où je suis. Je ne lui expédierai plus de baisers, voilà tout. Nous causerons de notre vie, de nos bêtes, de nos fleurs, nous ferons des échanges.

— Je ne te reconnais guère: toi qui n'aimes pas écrire...

— Quelques lignes sur une carte, ce n'est pas écrire. Puis, quand les gens plaisent, on enverrait bien un volume. Souvenez-vous des longues lettres que votre petite vous griffonnait, à Paris, au milieu du tohu-bohu des courses, des achats.

Grand'mère a pris un air fâché.

— Tu n'établis pas, je pense, une comparaison entre ce gamin et *moi?*

— Non, non, grand'mère chérie: vous êtes un « vous » unique. Mais « le gamin » me plaît. C'est drôle de se connaître ainsi. Et puis, les petites cadeaux font naître l'amitié. *Il* me gâte bien pour un début de relations. Permettez que je continue, grand'mère, permettez... permettez...

— Je veux réfléchir, n'insiste pas, ce serait inutile. *(à suivre).*